

**Poste de Professeur-e ordinaire ou Professeur-e assistant-e en pré-titularisation conditionnelle en géographie sociale et culturelle (100%)**

L'Université de Neuchâtel, Suisse, lance un appel à candidatures pour un poste de **Professeur-e ordinaire ou Professeur-e assistant-e en pré-titularisation conditionnelle (tenure track) en géographie sociale et culturelle (100%)**.

**La personne choisie pour ce poste devra**

- être internationalement reconnue ou émergente dans le domaine de la géographie sociale et culturelle, définie comme étude de la relation entre l'espace et les individus/groupes sociaux en termes de pratiques, d'attitudes, d'images et de discours;
- avoir une expérience dans la conduite et la gestion de recherches empiriques basées sur des méthodes qualitatives (analyse de textes et d'images, étude de paysages, entretiens, etc.) sur des sujets tels que (par exemple) les inégalités sociales, les transformations socio-environnementales, les questions urbaines, etc ;
- avoir une certaine expérience des méthodes mixtes afin de pouvoir interagir avec un large éventail de collègues utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives ;
- avoir une expérience de l'enseignement et de la supervision de travaux d'étudiants (BA, MA, thèses de doctorat), et être en mesure d'offrir à la fois des cours généraux de géographie humaine à différents niveaux (BA et MA) et des cours spécialisés dans ses domaines d'expertise ;
- faire preuve d'ouverture interdisciplinaire dans l'enseignement comme dans la recherche ;
- avoir des compétences en matière de mobilisation de fonds de tiers, de coordination de projets et de gestion d'équipes.

**Exigences :**

Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un doctorat en géographie (ou titres équivalents) et d'un dossier de publications en lien avec le profil du poste. Signataire de la déclaration DORA, l'Université de Neuchâtel attache de l'importance à une évaluation qualitative des activités académiques des candidat-e-s. La maîtrise du français (après une période de transition) et de l'anglais est requise.

*Enseignement* : 7 périodes de 45' par semaine et par semestre (professeur ordinaire) ou 4 périodes de 45' par semaine et par semestre (professeur assistant), réparties entre BA et MA.

*Encadrement* : Participation à l'encadrement des étudiant-e-s, en particulier pour les recherches de master et de doctorat.

*Administration* : Participation à l'administration de l'Institut de géographie et de la Faculté/Université. Direction de l'Institut selon tournus.

*Recherche* : Développement de la recherche fondamentale et/ou appliquée dans le domaine de la géographie sociale et culturelle. Participation aux activités de recherche de l'Institut de géographie ([www.unine.ch/geographie](http://www.unine.ch/geographie)) et de la Maison d'analyse des processus sociaux ([www.unine.ch/maps](http://www.unine.ch/maps)) ainsi qu'aux réseaux nationaux (école doctorale notamment) et internationaux relatifs à ses domaines de recherche. Capacité à obtenir des fonds de recherche.



**Soutien :**

Assistant-e d'enseignement : 100 % (étudiant-e(s) en doctorat)

Secrétariat : L'Institut dispose d'un secrétariat à 70%.

**Traitement** : légal en cat. A (Prof. ord.) ou B (Prof. assist.) [www.unine.ch/srh/baremes-des-salaires](http://www.unine.ch/srh/baremes-des-salaires) (non négociable)

**Date d'entrée en fonction** : 1er février 2025 ou à convenir

**Date limite d'envoi des candidatures** : 26 mai 2024

**Procédure** : Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature sur le site : [www.unine.ch/candis](http://www.unine.ch/candis) (réf. FLSH\_Geo) sous la forme d'un seul fichier PDF comprenant :

- Lettre d'accompagnement ;
- Un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, y compris une liste de publications (n'envoyez pas de publications pour l'instant ; elles pourront vous être demandées ultérieurement) ;
- Vision scientifique du domaine (3 pages maximum) présentant les principaux axes de recherche et les projets que la personne entend développer au sein de l'Institut ;
- Copies des diplômes ;
- Liste de trois expert-e-s capables d'évaluer les compétences scientifiques.

Les candidat-e-s sélectionné-e-s après examen des dossiers seront invité-e-s à un entretien et à une leçon d'épreuve devant la commission de nomination et un panel de professeur-e-s et d'étudiant-e-s.

**Informations** : Pour plus d'informations, consultez le site web de la FLSH : [www.unine.ch/lettres/home.html](http://www.unine.ch/lettres/home.html) ou contactez le Prof. Francisco Klauser ou le Prof. Etienne Piguët ([francisco.klauser@unine.ch](mailto:francisco.klauser@unine.ch) ; [etienne.piguët@unine.ch](mailto:etienne.piguët@unine.ch)), ou écrivez au Doyen de la Faculté ([decanat.lettres@unine.ch](mailto:decanat.lettres@unine.ch)).

La procédure de nomination des professeur-e-s est décrite sur la page [www.unine.ch/unine/home/emploi.html](http://www.unine.ch/unine/home/emploi.html). Les règlements de l'Université figurent sur [www.unine.ch/unine/home/luniversite/lois\\_et\\_reglements.html](http://www.unine.ch/unine/home/luniversite/lois_et_reglements.html).

***Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.***

